

Le 30 Septembre 1952

A mon fils Girard.

Par ces quelques mots, je voudrais exprimer mon intention de reconnaître pour mon fils Girard Trugnon. Qu'il sache que s'il n'a pu être mon fils selon la loi, il l'est selon la chair et son nom est gravé dans mon cœur. Qu'il soit béni et comblé de grâces et j'attends le jour heureux où il me sera donné la possibilité de faire sa connaissance en Dieu pour le garder à jamais.

Jacques Duch.